
Addiction au jeu : éléments psychopathologiques, transgression, victimisation et rapport oblique à la loi

L'addiction aux jeux de hasard et d'argent, frénétique et dévastatrice, apparaît emblématique de la formulation de Jean-Louis Pedinielli, énonçant que les addictions se caractérisent par une mise en scène particulière de l'avidité, de la dette et de la mort. Dompter, domestiquer le hasard plutôt qu'appriivoiser son murmure séducteur...

Quant à explorer les dessous des cartes du jeu compulsif, en privilégiant une approche analytique, un pari risqué ?... Peut-être, a priori, mais il n'en reste pas moins que cette notion d'addiction au jeu n'a guère été prise en compte par la psychiatrie classique : par exemple, dans son manuel, Henri Ey ne consacre même pas une ligne entière au jeu compulsif, qu'il insère furtivement dans la catégorie des déséquilibres caractériels !

En France, la problématique du jeu demeure longtemps délaissée par la psychiatrie. Et, à notre connaissance, il faudra attendre 1991 pour qu'une revue thématique sur les dépendances y consacre un numéro spécial qui fera date, suscitant ainsi un écho plus large, avec notamment les textes de J. Adès, R. Ladouceur et M. Valleur...

Dans un autre registre, la fonction soulageante de la dépense d'argent avait déjà été pointée par K. Abraham dans « Prodigalité et crise d'angoisse » (1916) : « la tendance aux dépenses inconsidérées est le fait de névrosés vivant dans un état de dépendance infantile permanente à l'égard de leurs parents, présentant des troubles de l'humeur ou de l'angoisse dès qu'ils s'en éloignent. Les patients affirment eux-mêmes que la dépense soulage leur angoisse ou leur humeur ». Ainsi, en première approche, à défaut de guérir, la dépense apaise, pallie transitoirement le malaise interne, à l'instar de la drogue ou du médicament calmant le toxicomane.

Dans le contexte social actuel (incitation aux crédits, valorisation de la consommation, explosion de l'offre des jeux), les diverses formes de dépense compulsive (des achats aux jeux d'argent) pourraient constituer en première approche une « mauvaise rencontre » entre un individu fragile quant à ses désirs insatisfaits et une offre commerciale aguichante donnant l'illusion de combler un manque à être.

Éléments psychopathologiques

La psychopathologie se veut explicative de symptômes, de conduites et de comportements. Et s'appuie de longue date sur des théories psychanalytiques, mais aussi sur des conceptualisations issues de la philosophie, voire sur des concepts de Droit, et également sur des données de la psychologie.

Freud, Bergler et Fenichel : la compulsion à perdre

Freud (à partir de Dostoïevski, vœu de mise à mort du père et châtement de soi-même... perdre, se perdre aussi, pour libérer l'écriture), puis Bergler (régression orale, masochisme) ont mis l'accent sur la compulsion à perdre du joueur dans son « combat contre le destin » (Fenichel), où « le passe-temps primitif est maintenant une question de vie ou de mort ».

Freud et Dostoïevski : mise à mort du père et châtement de soi-même...

Dès 1928, Freud, dans son texte fameux sur Dostoïevski (« *Dostojewski und die Vätertötung* », à noter qu'en fait, « *Vätertötung* » renvoie plus précisément à la mise à mort du père et non au parricide – « *Vatermord* »), avait mis en lumière les soubassements de la personnalité de l'écrivain, marquée par une attitude ambiguë envers le père, « faite de soumission et de vœu de mort » (Chassaing et Petit, 1995).

La thématique de la mise à mort du père, qui hante l'œuvre de l'écrivain (avec en toile de fond l'expression d'une sympathie quasi « convulsive » pour le criminel) serait la pierre angulaire de sa conduite masochiste. « Tout châtement est bien, dans le fond, la castration et l'accomplissement comme tel de l'ancienne attitude passive envers le père. Même le destin n'est finalement qu'une projection ultérieure du père. ».

Nous souscrivons du reste aux observations des traducteurs de ce texte dans la revue de psychanalyse *l'Unebévue*, 1993, prônant l'emploi du mot « châtement » plutôt que « punition » pour traduire ici « *Bestrafung* » (Bucher et Chassaing, 2007). Et ce, en tant que « la punition est plutôt connotée à la justice humaine : la loi punit, sanctionne un délit. Le châtement, lui, est plutôt d'ordre moral. Il n'implique pas forcément la faute réelle ; répond au contraire au sentiment de culpabilité qui, lui aussi, est moral ».

Ce qui revient à préconiser « châtement de soi-même » pour « *Selbststrafung* » de préférence à la traduction traditionnelle « autopunition ». En effet, « il s'agit plus d'un châtement moral que d'une punition par la justice humaine. Se châtier soi-même n'est pas exactement identique à s'autopunir et introduit une nuance quant à la persistance d'un sentiment de culpabilité. » Et ce dernier point nous semble particulièrement intéressant dans une perspective psychopathologique.

Et « le jeu était aussi pour lui une voie pour se châtier lui-même », Freud écartant d'entrée de jeu l'idée que l'appât du gain soit en cause (Dostoïevski étant d'ailleurs très explicite sur ce point dans une lettre : « l'essentiel est le jeu lui-même », Freud renchérisant en faisant mouche avec la formule : « le jeu pour le jeu. »).

Passion du jeu connotée expressément par Freud à une dimension pathologique. « La publication de ses écrits posthumes et du journal intime de sa femme a crûment relaté un épisode de sa vie, la période où, en Allemagne, Dostoïevski était possédé par la passion du jeu (Dostoïevski à la roulette). On ne peut pas méconnaître qu'il s'agit d'un accès de passion pathologique ; on ne saurait d'aucune façon l'estimer autrement ».

Ainsi, le jeu, « passion pathologique » ruineuse, prend valeur de conduite de « châtiment de soi-même » corrélée au vœu de « mise à mort du père ».

Au jeu de la vie, le joueur, un « maso » ? Ce que résume bien J. Adès : « Le joueur est possédé par une recherche morbide de l'échec, de l'expiation, la poursuite d'un parcours éclairé par le tragique du plaisir et de la mort » (Adès, 1991).

Quant à la dimension addictive, au fil des lignes du texte de Freud sur Dostoïevski (1928), l'expression « *Spielsucht* » – littéralement l'addiction au jeu – semble prendre le pas sur celles de « *Spielzwang* » (compulsion du jeu) et « *Spielwut* » (fureur du jeu, une expression un peu datée mais intéressante car renvoyant à la frénésie, au « *craving* »). En outre, en considérant (à partir d'une digression sur la nouvelle de S. Zweig, « Vingt-quatre heures de la vie d'une femme ») le jeu comme un succédané de la masturbation, cette addiction originaire (« *Ursucht* »), Freud le rapproche *de facto* des toxicomanies classiques, au sujet desquelles il avait émis cette hypothèse en 1897.

Le joueur de Bergler, un névrosé « oral » animé par un désir inconscient de perdre

Sollicité par la problématique du jeu dès 1936 (date de sa première publication en la matière, dans la revue *Imago*), Bergler réalise une synthèse de ses observations cliniques relatives aux joueurs en 1957 dans son ouvrage « *The psychology of gambling* ». Il affiche de surcroît l'ambition de préciser les sous-bassements de la conduite de jeu et de dresser un constat des diverses variantes typologiques de joueurs.

C'est ainsi qu'il élabore une liste de critères permettant de « définir » le joueur pathologique, en contrepoint du joueur « social » ou récréatif (prise habituelle de risques, envahissement de la vie par le jeu, optimisme pathologique, incapacité de s'arrêter de jouer, escalade des enjeux, « frisson » du jeu) et ce, en s'appuyant sur l'expérience du traitement d'une soixantaine de joueurs.

À rebours des motivations conscientes, mises en avant par les patients (notamment l'appât du gain), la théorisation de Bergler dispose que le jeu,

expression d'une « névrose de base », correspond à une « régression orale » (Bergler, 1949), se définissant par la mise en acte d'une séquence toujours identique, où la rébellion contre la loi parentale se traduit directement, chez le joueur, par une « rébellion latente contre la logique ». Et, selon Bergler, le joueur est à considérer comme un névrosé animé par un désir inconscient de perdre (« désir de gagner dynamiquement sans effet »), gouverné par le masochisme moral, un besoin inconscient d'être puni après avoir fait montre d'une « pseudo-agressivité » teintée de mégalomanie infantile.

Masochisme moral que Bergler nomme « masochisme psychique » (cf. dans « La névrose de base », 1949). Lequel s'articule autour d'une séquence en trois temps : « je me créerai le désir inconscient d'être rejeté par la mère », « je ne serai pas conscient de mon désir d'être rejeté », « je m'apitoierai sur moi-même en un plaisir masochique ». Ces « masochistes psychiques » se caractérisent par une dilection particulière pour « l'humiliation, la défaite, le refus ».

Ainsi, le masochisme est relié par Bergler à la recherche du « être refusé », certes une définition assez large du masochisme, où prime l'idée de la répétition de situations plus ou moins pénibles, comme si le sujet y trouvait une satisfaction.

Mais aussi, comme le note P-L. Assoun, une véritable « intuition du lien entre position masochiste et relation à l'objet » qui affleure aussi chez les joueurs dans la demande récurrente de « se faire interdire » d'accès aux salles de jeux, la voix pronominal, avec la voix moyenne réfléchie, caractérisant la grammaire du masochiste (Assoun, 2003). Grammaire renvoyant à la spécificité du masochiste de se mettre dans une position particulière... « se faire objet ».

Enfin, quoique mettant l'accent sur le masochisme moral intrinsèque aux conduites de jeu, Bergler souligne que les chances de succès d'une thérapie analytique sont grandes si l'implication du joueur est de mise (et prévaut sur celle de son entourage).

Dans la théorisation de Bergler, vient poindre l'exigence d'un dédommagement pour des blessures précoces du narcissisme en s'exemptant de la loi de la castration (Freud, 1915 ; Assoun, 1999).

Otto Fenichel : « névrose impulsive », égo-syntonie

Dans « La théorie psychanalytique des névroses », ouvrage publié en 1945, Otto Fenichel réalise un vaste panorama de l'ensemble des formes de pathologie mentale. Il y accorde une place au jeu, citant du reste Bergler à ce propos.

Fenichel reprend les propositions freudiennes relatives à Dostoïevski dans ses développements sur le jeu (« dans son essence, une provocation du destin », où se profile la « figure-écran » du père). Et formule de manière très

fine la dérive du plaisir à la jouissance qui happe le sujet confronté au jeu, aussi bien « tentative magique d'obliger le destin à faire son devoir » que « combat contre le destin » : « sous la pression des tensions internes, le caractère badin peut se perdre ; le Moi ne peut plus contrôler ce qu'il a mis en train, et est submergé par un cercle vicieux d'anxiété et de besoin violent de réassurance, angoissant par son intensité. Le passe-temps primitif est maintenant une question de vie ou de mort ».

Or, Fenichel avait suggéré (Fenichel, 1945) que certains comportements impulsifs répétitifs se caractérisaient par une contrainte proche de celle retrouvée dans la dépendance à l'alcool et aux drogues. Pour Fenichel, les toxicomanies représentent du reste « les types les plus nets d'impulsions », le mot « addiction » faisant allusion pour lui à « l'urgence du besoin et à l'insuffisance finale de toute tentative de le satisfaire ». Il dispose les addictions à la drogue dans le cadre des « névroses impulsives », qu'il oppose aux névroses de compulsion. Et s'attache à différencier impulsions et compulsions, qui ont en commun le sentiment du patient d'être obligé d'exécuter l'action pathologique. Cependant, les impulsions sont – ou promettent d'être – plaisantes, elles ne sont pas vécues à l'instar des compulsions sur un mode pénible, mais comme « syntones » du moi et non pas étrangères à lui.

Pour mettre en tension ces deux auteurs, Bergler et Fenichel (Bucher, 1997) : cette dimension d'égo-syntonie (où l'action est conforme au « désir conscient immédiat ») promue par Fenichel semble un peu approximative pour rendre compte du processus « ludopathique ». Et Bergler fait montre en la matière de davantage de subtilité, en décrivant le sentiment d'étrangeté (« *feeling of uncanniness* » se rapproche du *Unheimlich* freudien, de l'inquiétante étrangeté) qui saisit le joueur dans sa praxis ludique, ou même lorsqu'il laisse ses pensées dériver autour du jeu.

Dans cette perspective « déréalisante », il convient de souligner cet « étrange désir » expérimenté par le joueur de Dostoïevski lorsqu'il ressent l'imminence de la provocation du destin, de donner « une chiquenaude » au destin... Mais aussi, bien sûr, le fait que le frisson (« *thrill* ») du jeu, cette sensation intense et frémissante éprouvée dans l'expectation fiévreuse de l'arrêt du sort, comporte aussi dans sa définition donnée par Bergler une touche d'insolite : « *the enigmatic, mysterious thrill in gambling* ».

Dette et relégitimation

Homo masochisticus, le joueur addicté se piquant des vertiges du jeu ? Certes, mais quid des faveurs du destin sollicitées ?... Car ces « praticiens de l'aléatoire » (selon une formule de J.L. Chassaing, dans « Jeu, dette et répétition », 2005) en jouant à qui perd gagne, configurent une « modalité binaire d'une existence ». C'est que « l'aléa marque et révèle les faveurs du destin » (Roger Caillois), le joueur étant selon lui « l'homme de la

providence » ! Ce qui pourrait confiner (Patrick Berthier) à une forme de délectation suprême : « Être l'élu au sein des réprouvés, sans raison, sans mérite, sans rien, par pur décret de la providence... ».

Bien sûr, être l'élu du Destin, c'est aussi abolir la dette symbolique... Ce qui nous ramène à la problématique addictive comme telle, c'est ainsi que dans cette perspective, Nestor Braunstein énonce qu'en tentant de substituer à l'Autre « un objet sans désirs ni caprices », « l'alcoolique, le toxicomane, conteste cette dette symbolique, dette éternelle et externe qu'il n'a pas contractée et qu'il ne veut pas payer. Car pour lui, elle est impayable ».

Somme toute, l'addiction au jeu ou tenter de réduire la question de la dette – intergénérationnelle – à une simple affaire d'argent?... Mais par quel biais ?

Le jeu, « faute morale ». Le poids de la faute... Comment s'en acquitter ? En payant le prix... le prix fort, voire prohibitif. Crouler sous les dettes. Au demeurant, « *Schuld* », en Allemand, désigne à la fois la faute et la dette. Payer, étymologiquement, c'est pacifier, et « s'acquitter de ses dettes, payer tout simplement, c'est renouveler sans cesse un processus de pacification, le paiement d'une dette infinie à laquelle on ne peut se soustraire » (Gori, 1992).

Si ce n'est que « l'influence correctrice » du paiement est mise en échec dans le processus addictif « ludopathique », où précisément l'origine de la dette symbolique est interrogée à l'infini par le truchement d'un instrument, l'argent, qui tend à se substituer au langage.

Et la fascination pour le hasard, érigé en « Autre supposé savoir auquel il peut se fier, se confier », est donc fatale car il « ne sera jamais le lieu de la parole » (Tostain).

La dimension impérative de la passion prime sur la composante interrogative du jeu : défiant les « lois mécaniques » du hasard et leurs calculs, le joueur somme l'Autre de se manifester et de lui signifier son droit à l'existence, dévoilant ainsi les termes d'une mathématique terrifiante de la relation à l'Autre, sous le joug de la procédure ordalique.

Procédure dont la loi inflexible rend compte de la sollicitation répétitive de la chute : toucher le fond afin de « se refaire » et, partant, d'être relégitimé. Dans cet espace privilégié que représente le casino, à savoir selon un patient, « ... un autre espace où, d'une seconde à l'autre, tout peut changer ».

La logique sous-tendant l'ordalie compulsive du joueur conduit Marc Valleur (1991) à modifier l'équation freudienne de la compulsion à perdre du joueur : « s'il ne joue certes pas pour gagner, il ne joue pas non plus pour systématiquement perdre, mais pour les instants vertigineux où tout – le gain absolu, la perte ultime – devient possible ». Lorsque le hasard devient ren-

Un gain qui n'est pas un gain

L'argent, le pactole... certes, mais contrairement au spéculateur le joueur n'use ni n'abuse des mécanismes subtils du capitalisme pour s'enrichir. Il ne va même pas placer son gain, ce gain qui lui brûle les doigts, sur un compte d'une quelconque succursale bancaire, mais au contraire s'en débarrasser au plus vite, en jouant ou en le dilapidant... Pourquoi une telle hâte à s'en défaire ?

Avec les dettes abyssales contractées, l'argent perd sa fonction d'équivalent général. Quelque chose de vertigineux dans ce tourbillon... Et le vertige, n'est-ce pas à la fois (Kundera) « l'ivresse de tomber » et « l'art de rester debout » ?...

Or, selon un jeune turfiste invétéré et désillusionné, « gagner ?... ce n'est pas un gain ! ». Se présentant tel une sorte de laissé-pour-compte ayant développé le sens du paradoxe au fil de ses déboires (« le jeu ... un plaisir qui ne rend pas heureux »), il mettait en relief un point crucial, à savoir qu'il n'avait pas vraiment le sentiment d'être « propriétaire » de son gain... Ce qu'exemplifiait un autre patient, adepte du Rapido, en déclarant, n'avoir, quant à lui, « aucune utilité » du gain !

D'où la contrainte à la remise en jeu... jusqu'à perdre. Bien sûr, sous l'empire de la béatitude narcissique du gain confinant à l'hébétude, se fissure l'armature symbolique du sujet... ses repères se brouillent à la table de jeu, avec, à la clef, des prises de risque inconsidérées...

Cependant, plus fondamentalement, le pactole est entaché d'un soupçon d'irréalité. Il apparaît que le joueur ne s'éprouve qu'usufruitier de ce gain mirifique (Bucher, 2004), et non pleinement propriétaire, en mesure de disposer de la chose... Ainsi, tout se passe comme s'il lui manquait, subjectivement parlant, le troisième attribut du droit de propriété sur une chose... au nom latin si évocateur, *l'abusus* (« utilisation jusqu'à épuisement »).

En d'autres termes, pouvoir enfin disposer de ce bien, fruit du hasard... jusqu'à complète consommation comme pour mieux en attester la réalité improbable... et, partant, relancer de plus belle la spirale addictive ! Un gain qui n'est qu'artifice, leurre, au mieux artéfact biaisant la partie...

Et la sentence fameuse de Goethe (dans « Faust ») : « ce dont tu as hérité de tes pères, acquiers-le pour le posséder » donne la mesure ou plutôt met en relief la démesure des embarras du joueur addicté aux prises avec cette manne céleste dont l'acquisition lui est trop problématique, subjectivement parlant, pour ne pas chercher à s'en débarrasser au plus vite !

Au demeurant, à l'aune de la relation au père, le processus initié par la pratique addictive des jeux de hasard et d'argent n'est pas sans évoquer cette phrase de Freud, au détour d'une lettre adressée à Romain Rolland (1936) : « Tout se passe comme si le principal dans le succès était d'aller plus loin que le père et comme s'il était toujours interdit que le père fut surpassé ».

En tant que « voie courte » vers la fortune, mais nécessairement infructueuse à mesure que la partie se prolonge, les jeux de hasard et d'argent

constituent assurément un excellent dispositif en la matière. À visée destinale en quelque sorte...

Question du rapport du sujet à l'Autre

Par le truchement du dispositif de la cure psychanalytique, le sujet est placé en situation d'interroger les cartes qu'il a reçues du grand Autre. Quant au joueur s'adonnant aux jeux de hasard et d'argent, son positionnement est évidemment différent. Ainsi, selon Ch. Melman : « [...] on pourrait aussi y voir (dans le jeu de hasard) la réassurance prise dans l'existence de la réponse, en tant que telle, le jeu y figurant l'artifice qui permet d'interroger et de faire répondre un système opaque et sourd, celui du signifiant qui découpe et ordonne le réel dans sa structure de chaîne ».

Dimension artéfactuelle qui mène aussi le joueur compulsif à sa perte dans la sollicitation répétitive d'un tel dispositif, l'industrie du jeu ne laissant, elle, rien au hasard pour optimiser ses gains lorsque la partie se prolonge...

Au-delà de la question des joueurs pathologiques, c'est bien la question du rapport du sujet à l'Autre qui est posée par le truchement du jeu (Norbert Bon, « Les jeux sont mal faits » dans « Jeu, dette et répétition », 2005). Défier le hasard et obtenir ainsi de l'Autre réponse et reconnaissance ! Si la chance de décrocher la timbale est infime, en revanche, « ... si je gagne, c'est que je ne suis pas un quelconque au regard de l'Autre, c'est que j'y ai une place d'élection, qu'il m'envoie soudain un joker qui modifie radicalement la donne initiale ». Cette « maldonne » initiale que conteste le joueur avec obstination dans sa quête d'un joker !

Dans ses développements sur « La cure psychanalytique est-elle un jeu ? » (dans : « Jeu, dette et répétition », 2005), Melman vient mettre en exergue cet élément essentiel de l'attitude du joueur : « récuser la donne que chacun de nous tient du grand Autre, rôle sur la scène du monde, identité sexuelle... ». Au demeurant, poursuit cet auteur, si l'on s'en tient au social, il est connu que ceux qui jouent le plus sont des chômeurs... ceux qui n'y ont – précisément – rien à perdre !

De quoi suggérer un rapprochement avec les « accidentés de la vie », où l'accession au statut de victime, entre dommage subi et reconnaissance du préjudice, s'effectue en quelque sorte par le passage du signe « moins » au signe « plus »...

Transgression et victimisation

Bien sûr, dans son combat contre le destin, le joueur compulsif cultive volontiers la transgression de la loi dans l'emphase et l'ostentation. Tricher, bluffer... jusqu'à jouer avec la loi pénale sur les marchés financiers. La spéculation

est un domaine très proche des jeux de hasard et d'argent (ainsi, Bergler classe parmi les joueurs les spéculateurs effrénés ou « *success hunters* » et, plus récemment, on a pu parler de dérive addictive à propos de la trajectoire du « *rogue trader* » de Nick Leeson). Avec toutefois des nuances rapprochant davantage les spéculateurs des joueurs de poker (un rapport différent au temps et au gain, une stratégie en matière d'enchères, de mise en jeu, qui fait contraste avec la relation animiste à la chance des adeptes des jeux de hasard traditionnels).

Jouer, y compris à se faire interdire, jouer au plus fin... Se faire interdire... et... braver l'interdit. C'est le règne de la surenchère permanente, jusqu'à poursuivre le casinotier en justice (pallier la perte de chance, continuer la partie dans une autre cour à défaut de lui donner un autre cours...).

En contrepoint des avatars de la transgression : victimisation, voire survictimisation... Et certains joueurs vont jusqu'à développer des stratégies de « victimisation vindicative » (Bucher, 2005) lorsque la confrontation à la loi est intenable... Bref, changer les règles du jeu, nier le caractère autodestructeur de la conduite, avec le spectacle d'un meurtre signé plutôt que celui d'un suicide maquillé...

De quoi s'intéresser plus précisément aux problèmes judiciaires liés au jeu pathologique !

Problèmes judiciaires liés au jeu pathologique : un aperçu

Une étude exploratoire menée en France auprès des personnes consultant l'association « S.O.S. Joueurs » avait montré qu'une proportion majoritaire des joueurs interrogés avait été confrontée au surendettement, près de 20 % ayant commis des délits (notamment abus de confiance, vol, contrefaçon de chèques...).

Les données de cette enquête étaient du reste grosso modo concordantes avec les résultats des recherches nord-américaines sur une plus vaste échelle. En effet, selon Custer (cité par Valleur et Bucher, 2006), un « joueur pathologique » sur quatre est amené à être confronté à la justice (si l'on totalise les comparutions civiles et pénales), ce qui dénote au passage l'ampleur du phénomène si l'on retient avec cet auteur une estimation globale du nombre des joueurs compulsifs adultes (aux États-Unis d'Amérique) à un million de personnes (il y a deux décennies).

Des données plus récentes dans « *Pathological Gambling : A critical review* » (Committee on the Social and Economic Impact of Pathological Gambling, 1999)⁵² ont confirmé l'ampleur du phénomène qui reste à évaluer plus précie-

52. *Pathological Gambling: A critical review*, 1999. <http://www.nap.edu/openbook/0309065712/html/160.html>

sément (ainsi Blasczynski et Silove, 1996, avaient noté que les comportements délictueux étaient plus fréquents chez les adolescents). Et se redouble de conséquences sociales importantes en termes de pertes d'emploi (Ladouceur et coll., 1994) : environ 25 à 33 % au sein d'une population de joueurs pris en charge par les Joueurs anonymes et de faillite personnelle...

La nature des liens entre jeu compulsif et délinquance est complexe : en premier lieu, l'apparition d'une délinquance « acquisitive » (et volontiers « astucieuse ») en vue de récupérer les sommes perdues afin de se procurer les moyens de continuer à jouer.

Mais aussi devenir secondaire éventuel de sujets marginaux ou délinquants en joueurs excessifs, voire aléas de la clandestinité (le monde du jeu en tant que lieu de croisement où se rencontrent délinquants et joueurs et, partant, source potentielle d'une telle addition de problématiques).

Au demeurant, le « passage » de la dépendance à la délinquance prête à réflexion : s'agit-il d'une causalité linéaire ? Le rapprochement du jeu d'argent et de certains délits, en particulier l'escroquerie, serait ainsi susceptible de faire affleurer dans certains cas la notion d'une manipulation ludique de la loi.

Dans un contexte de grande facilité d'obtention des crédits, favorisant les emprunts excessifs, le premier point est crucial : le jeu addictif faisant office, caricaturalement, de « problème et de solution du problème » en termes pécuniaires. La commission d'une infraction traduisant fréquemment la nécessité quasi inéluctable dans la trajectoire du joueur pathologique de recourir à des moyens illicites afin de se procurer l'argent du jeu.

D'où l'intérêt, en amont, pour les procédures de désendettement. Avec la spécificité de la faillite civile en Alsace-Moselle... Et la réplique d'un joueur invétéré à l'annonce de la mise en œuvre de cette procédure : « on efface tout et on recommence ! » ne doit pas, pour autant, invalider ce type d'approche...

Christian Bucher

Psychiatre des Hôpitaux, CH de Jury, Metz

BIBLIOGRAPHIE

ADÈS J. Le jeu pathologique, de la passion à la dépendance. *Dépendances* 1991, 3 : 1-2

ASSOUN P-L. Le préjudice et l'idéal. Pour une clinique sociale du trauma. *Anthropos Economica*, Paris, 1999

ASSOUN P-L. Leçons psychanalytiques sur le masochisme. *Anthropos Economica*, Paris, 2003

- BERGLER E. Basic neurosis. Grune & Stratton, NY, 1949. La névrose de base. Payot, Paris, 1976
- BERGLER E. The psychology of gambling. International Universities Press, New York, 1957
- BUCHER C. Le jeu pathologique, une conduite addictive : le jeu, le joueur et la loi. *Nervure* 1993, **6** : 15-26
- BUCHER C. L'addiction au jeu, de l'aléa au vertige, via Bergler et Fenichel. *Le Trimestre Psychanalytique* 1997, **2** : 93-108
- BUCHER C. Passions du jeu et leurs destins dans une société libérale « avancée », 11.10.2004 ; Site de l'Association Lacanienne Internationale, www.freud-lacan.com, dossier « toxicomanies »
- BUCHER C. Jouer à se faire interdire. *Psychotropes* 2005, **11** : 87-100
- BUCHER C, CHASSAING J-L. Addiction au jeu, éléments psychopathologiques. *Psychotropes* 2007, **13** : 97-116
- BUCHER C, CHASSAING J-L, MELMAN C. Jeu, dette et répétition. Les rapports de la cure psychanalytique avec le jeu. Éditions lacaniennes, Paris, 2005
- CAILLOIS R. Les jeux et les hommes. Gallimard, Paris, 1967
- CHASSAING J-L, PETIT P. Freud et Dostoïevski. *Le discours psychanalytique* 1995, **14** : 113-142
- FENICHEL O. The psychoanalytic theory of neurosis. New York, WW Norton, 1945. La théorie psychanalytique des névroses. PUF, Paris, 1953
- FREUD S. Einige Charaktertypen aus des psychoanalytischen Arbeit. 1916, Imago, tome 4 (6). Quelques types de caractères dégagés par le travail psychanalytique. In : L'inquiétante étrangeté et autres essais, Folio, Gallimard, 1985
- FREUD S. Dostojewski und die Vatertötung. In : Die Urgestalt der Bruder Karamazov. FÜLOP MILLER R, ECKSTEIN F (eds). R Piper Verlag & Co, München, 1928
- FREUD S. Dostojewski und die Vatertötung. Almanach der Psychoanalyse, International Psychoanalytischer Verlag, Wien, 1930 : 9-30
- FREUD S. Dostoïevski et la mise à mort du père. L'Unebêvue, Éditions Epel, 1993, 4 (suppl)
- GORI R. S'acquitter. *Cliniques méditerranéennes* 1992, **33/34** : 13-35
- VALLEUR M. Dépendance, jeu, ordalie. *Dépendances* 1991, **3** : 21-25
- VALLEUR M. Les addictions sans drogue et les conduites ordaliques. *L'information psychiatrique* 2005, **81** : 423-428
- VALLEUR M, BUCHER C. Le jeu pathologique. Armand Colin, Paris, 2006